s'élevant ensemble à la somme de neuf cent soixante-seize francs dix centimes, savoir:

Perception de Papeete.

Taxe sur les chiens	10 x)	
Impôt dit des routes	192	·	
Frais d'avertissement	0 90	0	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		202 90	
Patentes fixes	254 5	6	•
- proportionnelles	35 50	0	
Formules.	22 5	0	
Frais d'avertissement	1 3	0 .	
		313 86	
Perception	n de Ta	ravao.	
Impôt dit des routes	72 ^f	»	
Frais d'avertissement	0 3	0	
	· .	72 ^f 30	
Patentes fixes	213 5	4	
proportionnelles	45	>	
Formules.	7 5	i0	
Frais d'avertissement	0 5	60	
		- 266 54	
		200 04	

Total de la perception de Taravao...... 338 84

Perception de Moorea.

total de la perception de moorea	976f 10
Total de la perception de Moorea	120 50
Impôt dit des routes	

Art. 2. Le présent arrêté sera communiqué pour exécution, enregistré et publié partout où besoin sera.

Papeete, le 3 février 1899. Signé: G. GALLET.